



Délibération n°2017-66
Conseil d'administration du 22 septembre 2017

Objet : dates de virements des pensions 2018

M. Domeizel, Président de séance,
rend compte de l'exposé suivant :

EXPOSÉ

Vu l'article 60 du décret n°2003-1306 du 26 décembre 2003 relatif au régime de retraite des fonctionnaires affiliés à la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales, qui précise que le conseil d'administration fixe les conditions dans lesquelles sont émis les titres de pension et sont payés les arrérages,

Vu l'avis favorable émis par la commission des comptes élargie au bureau, dans sa séance du 20 septembre 2017,

Le conseil d'administration délibère et, à 14 voix pour, 1 contre, une abstention, valide le calendrier 2018 des virements (SEPA et internationaux) des pensions :

MOIS	DATES DE VIREMENTS
JANVIER	29 janvier
FEVRIER	26 février
MARS	28 mars
AVRIL	26 avril
MAI	29 mai
JUIN	27 juin
JUILLET	27 juillet
AOUT	29 août
SEPTEMBRE	26 septembre
OCTOBRE	29 octobre
NOVEMBRE	28 novembre
DECEMBRE	24 décembre

Colmar, le 22 septembre 2017

La secrétaire administrative du conseil,

Virginie Lladeres